## Réponses aux questions précédentes : <u>De Lattre / République.</u>

• Une habitante s'inquiète sur la légalité de certaines locations au niveau de l'impasse Héricourt. Elle informe les intervenants que Mme la procureure a été saisie.

Monsieur le Maire rappelle qu'un permis de louer a été mis en place sur la ville de Lagny-sur-Marne afin de limiter les locations abusives. La procureure en a connaissance et cela lui permettra de décider si elle souhaite poursuivre la procédure judiciaire ou non.

• Un habitant alerte sur le fait que l'Avenue du Général Leclerc est inondée lors de fortes pluies.

Monsieur le Maire répond que la solution est de limiter l'imperméabilisation des sols comme cela est fait au niveau du parc Saint Jean. Monsieur le Maire ajoute que des bacs de rétention d'eau sont aussi prévus au niveau de ce parc. Cela réduira de façon significative les inondations dues aux fortes pluies.

 Une habitante de la ville se plaint des nuisances sonores de l'entreprise CORNEC.

Monsieur le Maire répond que des agents de l'Etat sont venus prendre des mesures afin de constater ces nuisances. En effet, il en résulte que les nuisances sonores sont hors normes. De nombreuses amendes ont été appliquées par la police municipale ainsi que par d'autres services dépendants de l'Etat. A ce stade, Monsieur le Maire conseille aux riverains de se constituer en association et de faire appel à la justice.

• Une habitante s'inquiète après l'annonce qu'un commerçant resterait ouvert jusqu'à 4h du matin.

Après cette annonce, les services de la municipalité se sont renseignés et le commerce en question n'est pas resté ouvert jusqu'à 4h du matin.

 Une habitante alerte la municipalité sur le fait que les ateliers de la tannerie provoquent des nuisances sonores jusqu'à tard le soir quand il fait beau.

M.COURTOIS, chef de la police municipale rappelle qu'il ne faut pas hésiter à les contacter lorsque cela se produit afin qu'ils puissent agir en conséquence.

• Un habitant remercie la municipalité pour les différents nids de poule qui ont été rebouchés. Malgré cela, il attire l'attention des services sur le fait qu'il en reste encore.

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) est en cours afin de rénover la plupart des voiries tout au long du mandat.

• Une conseillère demande à la municipalité s'il serait possible d'installer des poubelles au niveau de l'arrêt de bus de la Sodis ?

M.ZOUAOUI répond que des corbeilles seront installées.

 Un habitant se questionne sur la raison de limiter la vitesse à 30km/h l'avenue De Lattre de Tassigny et non sur l'avenue du Général Leclerc qui reste à 50km/h.

M.ZOUAOUI répond qu'un certain nombre de rues pourraient passer à 30km/h dans un avenir proche. Cela permettrait notamment de faciliter les déplacements des mobilités douces.

• Un citoyen alerte sur le stationnement anarchique au niveau de l'ancien site Renault.

Les services de la ville et notamment la police municipale, vont veiller à limiter ce phénomène et amender si nécessaire.

• Une habitante de la ville souhaite qu'un passage piéton pour aller de la rue Carnot vers la Marne soit matérialisé.

M.ZOUAOUI souhaite vérifier la faisabilité règlementaire avant de procéder à la matérialisation.